



Comptes rendus — CA SMAI — 03 juillet 2015

Présents : F. Alabau, P. Barbillon, J.-B. Caillaud, C. Chalons, T. Champion, J.-S. Dhersin, V. Dolean, E. Gobet, F. Hubert, S. Kokh, A. Lejay, M. Lewin, V. Louvet, S. Mancini, Y. Penel, V. Perrier, C. Scheid, M. Zani.

Représentés : A. Ambroso, Z. Belhachmi, A. Cohen, F. Issard-Roch, T. Lelièvre, J. Le Rousseau.

Excusés : T. Goudon, F. Lagoutière, A. Lisser, B. Nkonga.

1. Bilan du conseil scientifique et de l'évolution du Prix Bachelier

Denis Talay, Président du Conseil Scientifique de la SMAI, a fait un point sur l'évolution du Prix Louis Bachelier.

Le Grand Prix Louis Bachelier est un prix Européen de la Fondation Natixis, parrainé par la SMAI et décerné jusqu'à présent par l'Académie des Sciences. L'Académie des Sciences ayant décidé de ne plus être associée à ce prix, il a été envisagé un transfert de ce prix à la London Mathematical Society (LMS) qui s'est montrée très intéressée pour accueillir ce prix.

Denis Talay a présenté les grandes lignes du document rédigé conjointement par la SMAI, la LMS et la Fondation Natixis dans le but de préciser les règles et la mise en place du nouveau prix. Ces documents peuvent être consultés sur la page correspondante du site de la SMAI, voir ici. Le prix sera décerné pour la première fois en 2016.

Le CA a validé à l'unanimité moins une abstention les textes qui régissent l'évolution du Prix Louis Bachelier avec la LMS.

Denis Talay a ensuite fait un point sur l'action du Conseil Scientifique de la SMAI qui est intervenu sur demande de la Présidente de la SMAI pour former par exemple des comités scientifiques de conférences, des comités éditoriaux de journaux, ou pour réfléchir à l'évolution des publications ou des prix de la SMAI comme le prix Louis Bachelier.

Denis Talay suggère que le Conseil Scientifique de la SMAI puisse devenir une force de proposition plus générale dans les actions de la SMAI et puisse participer par exemple au Conseil Scientifique des congrès SMAI.

2. Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP)

La SMAI a été reconnue d'utilité publique par décret du 2 juin 2015.

2.1. Principaux changements liés à la RUP

La Reconnaissance d'Utilité Publique est tout d'abord une reconnaissance de l'intérêt de la SMAI, ce qui peut être utile pour les actions grand public ou dans les discussions avec des administrations et des institutions.

La RUP ouvre la possibilité de recevoir des dons et legs à des conditions fiscales avantageuses.

La RUP permet plus globalement de disposer d'une capacité juridique élargie par rapport aux possibilités d'aller en justice ou de gérer des biens.

La RUP ouvre la possibilité de défiscaliser au moins partiellement les adhésions par les adhérents, selon que l'administration fiscale considère ou non les avantages consentis aux membres comme des contreparties du montant de l'adhésion. Les bulletins d'informations (type Matapli) ne sont pas considérés comme des avantages, au contraire (a priori) des tarifs réduits lors des congrès SMAI. Un

avis sera demandé à l'administration fiscale sur cette question. Il est prévu de proposer une partie dans l'adhésion 2016 avant d'étudier plus en profondeur la défiscalisation de la partie adhésion.

La RUP a nécessité quelques changements dans les statuts de la SMAI (les nouveaux statuts ont été votés lors de l'AG 2014) et son organisation, notamment le passage de 27 à 24 du nombre de membres du Conseil d'Administration. Le règlement intérieur doit également être modifié pour se mettre en accord avec les nouveaux statuts et le mode de fonctionnement de la SMAI. Le règlement intérieur doit passer devant le Ministère et la Préfecture, et être préalablement voté en Assemblée Générale. L'objectif est de voter le nouveau règlement lors de l'Assemblée Générale de 2016.

La RUP prévoit également la création d'un fond de dotation qui commence à 100 euros et qui doit être augmenté de 10% des revenus nets chaque année.

2.2. RUP et élections 2015 au Conseil d'Administration de la SMAI

Le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans.

Suite à la reconnaissance d'utilité publique de la SMAI, les nouveaux statuts s'appliquent avec notamment le passage de 27 à 24 du nombre de membres du Conseil d'Administration. Avec l'accord des candidats à l'élection et des membres du CA, 8 nouveaux membres ont été élus cette année au lieu de 9 afin de préparer au mieux cette transition.

Douze adhérents de la SMAI ont déposé leur candidature pour les élections 2015. Les professions de foi sont visibles sur le site de la SMAI.

Au total, 278 votes ont été exprimés, dont 3 blancs et 6 nuls.

Sont élus au Conseil d'Administration, par ordre décroissant de nombre de voix :

- Albert Cohen (sortant), 225 voix
- Valérie Perrier, 219 voix
- Christophe Chalons (sortant), 214 voix
- Simona Mancini, 200 voix
- Marguerite Zani, 176 voix
- Mathieu Lewin, 169 voix
- Thierry Champion, 162 voix
- Yohan Penel, 154 voix

Par ailleurs, le CA a accepté la démission de Virginie Bonnaillie-Noël et Gilles Faÿ, membres du CA élus respectivement en 2014 et 2013, ce qui porte bien à 24 le nombre de membres du CA. Virginie Bonnaillie-Noël et Gilles Faÿ sont membres invités du CA jusqu'à la fin de leur mandat initial.

La SMAI remercie les nouveaux et les anciens membres du CA pour leur implication dans notre association.

Thierry Goudon, appelé à de nouvelles fonctions jugées incompatibles avec le fait d'être membre du CA de la SMAI, a également donné sa démission. Le CA de la SMAI a proposé de contacter, dans l'ordre décroissant de nombre de voix obtenues, les candidats à l'élection des membres du CA 2015 n'ayant pas été élus pour le remplacer jusqu'aux prochaines élections en 2016. La première personne contactée est donc E. De Rocquigny qui a accepté. Nous le remercions chaleureusement.

Thierry Goudon souhaite également être remplacé pour le parrainage des colloques, mais restera représentant au conseil scientifique du CIRM.

2.3. RUP et élections des membres du Bureau de la SMAI

Le passage à la RUP impose un nombre maximum de 3 vices-présidents (et non plus quatre), mais donne la possibilité d'avoir des secrétaires généraux et trésoriers adjoints.

Sont élus à l'unanimité pour une durée d'un an au Bureau de la SMAI :

Présidente : Fatiha Alabau

Trésorier : Emmanuel Gobet

Secrétaire général : Christophe Chalons

Secrétaire général adjoint aux publications : Albert Cohen

Vice-présidents : Françoise Issard-Roch (enseignement), Florence Hubert (grand public) assistée de V. Louvet et Y. Penel, Annalisa Ambroso (industrie) assistée de S. Kokh.

3. Vote des tarifs des adhésions 2016

Les tarifs d'adhésions sont maintenant votés par l'Assemblée Générale depuis le passage à la Reconnaissance d'Utilité Publique. Les tarifs ne changeront donc pas pour l'année 2016 et leur évolution sera mise à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale de 2016.

4. Nouvelles de la SMAI

4.1. Bilan du congrès SMAI 2015

Le congrès s'est très bien déroulé et a réuni environ 315 personnes qui sont majoritairement restées toute la semaine. Les conférences étaient très intéressantes.

Le bilan financier du congrès est légèrement positif.

4.2. Bilan de la restitution des résultats de l'EISEM et de la table ronde organisée au congrès SMAI 2015

Une soirée de restitution des résultats de l'Etude d'Impact Socio-Economique des Mathématiques en France a été organisée lors du congrès SMAI 2015, suivie d'une table ronde sur le thème "Le rôle clef des maths pour l'emploi et la croissance, comment mieux le faire (re)connaître ?"

L'Etude a été présentée par Stéphane Cordier (directeur d'AMIES) et les résultats par Emmanuel Trélat. Un article de revue sera publié conjointement dans le Bulletin Matapli 107 de la SMAI et dans la Gazette des Mathématiciens de la SMF. A noter que selon les résultats de l'Etude, les Mathématiques représentent un secteur essentiel dont le rôle est amené à se renforcer et qui impactent déjà le PIB à hauteur de 15 % et l'emploi à hauteur de 9 % en France. Toujours selon cette étude, les relations entre la recherche et l'Industrie pourraient cependant encore être améliorées. Une synthèse des résultats est disponible [ici](#).

4.3. Projet BOUM

Un nouveau projet BOUM a été soumis sur des méthodes d'homogénéisation mathématique pour les modèles de trafic routier par Guillaume Costeseque (post-doctorant, Equipe ACUMES, Inria Sophia-Antipolis). Cela porte à 4 le nombre de projets BOUM acceptés et financés. Les projets BOUM se diffusent donc petit à petit au sein de la Communauté depuis leur lancement en mars 2015.

Le CA, sur proposition du Bureau, valide à l'unanimité l'ouverture des projets BOUM aux jeunes chercheurs recrutés MCF et CR depuis moins de 2 ans. Un message sera envoyé à la liste de diffusion de la SMAI.

La page internet des projets BOUM se trouve [ici](#).

4.4. Canum 2016

Le Canum 2016 devrait avoir lieu au VVF d'Obernai du 09 au 13 mai 2016. L'organisateur principal est Karim Ramdani (INRIA Nancy-Grand Est et Institut Elie Cartan de Lorraine).

4.5. Correspondants locaux et étrangers

Morgane Bergot remplace Thierry Dumont comme correspondant local à Lyon.

Pedro Freitas (Professeur au Department of Mathematics of the Faculdade de Motricidade Humana, T U Lisbon) est nommé correspondant étranger de la SMAI au Portugal.

Stéphane Dellacherie (Chercheur invité à l'École Polytechnique de Montréal au Département de Génie Mécanique et chercheur au CEA au Laboratoire LMEC du Centre de Saclay) est nommé correspondant étranger de la SMAI au Canada.

Snorre Christiansen (Professeur à l'Université d'Oslo) est nommé correspondant étranger de la SMAI en Norvège.

4.6. Numérisation des bulletins Matapli

La numérisation des bulletins Matapli est terminée et a été livrée à la SMAI. Des vérifications sont en cours pour s'assurer de la qualité de la numérisation et de la conformité avec le cahier des charges demandé à la société Inovcom.

4.7. Forum Emploi Mathématiques

La prochaine édition du Forum Emploi Maths (FEM), organisé par AMIES, la SMAI et la SFdS, aura lieu le 15 décembre 2016 à la cité des sciences et de l'industrie.

Pour la SMAI, Valérie Perrier coordonne le Forum dans sa globalité, Thierry Horsin coordonne la cellule Amphi, Emmanuel Audusse coordonne la cellule entreprise, et Laurent Boudin coordonne la cellule formation.

Cette année, le FEM propose de faire la promotion de forums locaux organisés en région. Les organisateurs peuvent demander un soutien financier à AMIES. Un site web pour recenser toutes ces actions est en cours de création.

5. Parité

Victorita Dolean a présenté les résultats d'une étude qu'elle a effectuée en collaboration avec Laurence Broze, Présidente de femmes & mathématiques.

Cette étude a fait l'objet d'un article publié dans le bulletin Matapli 106 et dans la Gazette des Mathématiciens, intitulé "Recrutements et promotions des femmes et des hommes en mathématiques, où en est-on ?". Il dresse un état des lieux très intéressant des recrutements des 5 dernières années et peut être téléchargé ici.

6. Nouvelles des groupes thématiques

6.1. SMAI-MODE

6.1.1. Comité de liaison

Le nouveau comité de liaison du groupe est composé de :

Jean-Baptiste Caillau (Université de Bourgogne) (2011-2014 ; 2014-2017) - Responsable

Philippe Bich (Université Paris 1) -(2010-2013 ; 2013-2016) - Responsable financier

Francisco Silva (Université de Limoges) (2013-2016) - Secrétaire

Marianne Akian (Ecole Polytechnique, INRIA) (2015-2018)

Terence Bayen (Université Montpellier 2) (2011-2014 ; 2014-2017)

Alexandre Cabot (Université de Bourgogne) (2015-2018)

Sonia Cafieri (ENAC Toulouse) (2014-2017)

Olivier Fercoq (Telecom Paris) (2015-2018)

Fabien Gensbittel (GREMAQ, Université Toulouse-Capitole) (2014-2017)

Michel de Lara (CERMICS - ENPC) (2010-2013 ; 2013-2016)

Rida Laraki (CNRS, Ecole Polytechnique) (2013-2016)

Mounir Haddou (IRMAR, INSA de Rennes) (2015-2018)

François Malgouyres (Université Paul Sabatier, Toulouse) (2014-2017)

Jérôme Malick (CNRS, Laboratoire Jean Kuntzmann, Grenoble) (2012-2015)

Panayotis Mertikopoulos (CNRS, INRIA Grenoble) (2014-2017)

Dominikus Noll (Institut de Mathématiques de Toulouse, Université de Toulouse) (2013-2016)

Adam Ouorou (Orange Labs R&D) (2012-2015)

Oana Silvia Serea (Université de Perpignan) (2014-2017)

6.1.2. Prix de thèse PGMO 2015

Parmi les 9 membres du jury du prix, 3 ont été désignés par le groupe SMAI-MODE (F. Bonnans, J.-B. Hiriart-Urruty, M. Quincampoix).

Le prix PGMO 2015 a récompensé les thèses de Benjamin Martin (Nantes) et Samuel Vaiter (Paris Dauphine). Plus de détails peuvent être trouvés ici.

6.1.3. Participation au financement de mini-symposium

Le groupe a décidé de subventionner à hauteur de 1000 euros chaque mini-symposium organisé par MODE lors des prochains congrès SMAI.

7. Publications

7.1. Journal Maths in Action

Une reprise du journal est envisagée par M. Lewin et V. Calvez avec une nouvelle réflexion de la ligne éditoriale.

7.2. Discussions sur les APC (auteur-payeur) et prise de position du CS de l'INSMI

Le Conseil Scientifique de l'INSMI a émis une recommandation sur les modèles économiques de type APC "Article Processing Charge" le 9 avril 2015. Les APC sont proposés actuellement par certains éditeurs qui souhaitent coupler la vente des abonnements électroniques à des acquittements de frais de publication d'articles en accès libre. Le communiqué est disponible ici. La communauté mathématique semble majoritairement contre les APC.

Un message de Sandrine Malotaux, Responsable Département Coordination des négociations documentaires Consortium Couperin, indique par ailleurs qu'Elsevier vient de modifier sa politique concernant le droit des chercheurs à déposer leurs publications en archive ouverte : ce dépôt est désormais conditionné à un embargo (délai entre publication dans la revue et mise en accès libre via l'archive ouverte) de 12 à 24 mois selon les revues. L'objectif d'Elsevier est de pousser les chercheurs qui souhaitent ou doivent mettre leurs publications en open access à se détourner des archives ouvertes et privilégier l'open access en modèle auteur-payeur dit aussi "gold" (l'auteur paie des frais de publication pour que son article soit en open access chez Elsevier). Une pétition internationale a été lancée contre la nouvelle politique archive ouverte d'Elsevier, voir ici.

Enfin, lors de la réunion des responsables EPRIST qui s'est tenue le 31 mars 2015 au ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les responsables de l'IST des organismes de recherche (12 organismes représentés) se sont prononcés sur l'opportunité de coupler dans les discussions qui vont s'ouvrir entre Couperin.org et Springer la question du prix des abonnements et des frais de publications (APC) exigibles par cet éditeur lorsque des chercheurs français optent pour une publication en Open Access. Cette éventualité d'un couplage des deux négociations avait été évoquée lors du dernier Conseil d'administration Couperin.org.

Les membres d'EPRIST se sont nettement opposés sur l'éventualité d'une négociation couplée abonnements/APC entre Couperin.org et Springer.

8. Enseignement

8.1. Réflexion sur les enseignements avec la SIF

Un groupe de travail sur l'informatique au lycée a été mis en place avec pour but de définir un programme d'enseignement.

Les représentants de la SMAI dans ce groupe de travail sont F. Jouve, S.-M. Kaber et Gabriel Peyré. La création d'une option informatique dans le CAPES de Mathématiques est envisagée à partir du CAPES 2017.

8.2. Bilan de la commission de suivi de la stratégie Mathématiques

Les résultats du CAPES externe de mathématiques sont les suivants : 1097 admis en liste principale (et pas de liste supplémentaire) pour 1440 postes soit 343 postes perdus. Dans un communiqué du 02 juillet 2015 concernant le recrutement des enseignants, la CFEM souligne ainsi que la crise du recrutement des enseignants, en particulier dans certaines disciplines, est bien confirmée, voire amplifiée.

Il semblerait, bien qu'aucune annonce officielle n'ait été faite, que le dispositif EAP (Emplois d'Avenir Professeurs) soit amené à disparaître et qu'un nouveau dispositif est en train d'être expérimenté sous la forme d'un master en alternance.

Le communiqué de presse de la CFEM du 02 juillet 2015 est disponible [ici](#).

9. Actions Grand Public

9.1. Semaine des mathématiques

L'édition 2015 a bénéficié d'une excellente dynamique, notamment autour du Forum Maths vivantes, avec un rayonnement international important à travers les établissements français à l'étranger (une dizaine de pays participants). La couverture médiatique a été très importante, surtout dans la presse régionale. La couverture médiatique nationale devra être améliorée pour les prochaines éditions, ainsi que le recensement des activités proposées.

L'édition 2016 aura lieu du 14 au 20 mars (les Olympiades auront lieu le 16, et le concours Kangourou le 17) sur le thème *Maths et sports* à l'occasion de l'année du sport de l'école à l'université.

9.2. Lettre MaddMath

La liste de diffusion MADD Math (Mathématiques Appliquées Divulguées et Didactiques) est une initiative de la SMAI en direction du grand public et notamment des lycéen(ne)s. Elle s'inspire du projet italien du même nom, lancé par la SIMAI en 2009. L'objectif est notamment de montrer que les mathématiques sont un domaine très dynamique et très utile, avec des applications parfois inattendues ou amusantes. Le rythme des lettres est actuellement d'environ 4 par an. voir [ici](#) pour plus de détails. La liste de diffusion est toujours opérationnelle mais un changement de format est envisagé dans le but d'augmenter la fréquence de diffusion et le dynamisme, avec notamment la création d'un blog.

Un comité éditorial et un comité de rédaction ont été créés.

Ce changement de format implique un besoin de personnes souhaitant s'impliquer, notamment pour la rédaction, mais aussi un besoin financier pour acheter le blog.

9.3. A propos de Cap'Maths et Animath

Animath est une association présidée par M. Andler et Cap'Maths est un consortium issu des investissements d'avenir. Il semble que les difficultés financières de Cap'Maths et Animath conduisent certains lauréats des appels à projets de Cap'Maths à être en difficulté.

Le CA de la SMAI est favorable à une remise à plat de la comptabilité et de la trésorerie de Cap'Maths et Animath avant toute reprise de projets et d'activités. Sur la base d'éléments financiers précis, la SMAI pourrait alors éventuellement soutenir une structure ou une initiative précise mise en difficulté suite à ces problèmes financiers.

Le CO de Cap'Maths se réunira le 6 juillet 2015. Violaine Louvet y représentera la SMAI.

9.4. Mathématiciens dans les classes

Malgré tout l'intérêt porté à cette action, le CA de la SMAI ne souhaite pas que la SMAI s'engage et s'investisse à nouveau dans cette initiative tant que les problèmes financiers et de gestion soulevés plus haut ne sont pas assainis, ainsi que le mode de fonctionnement de Cap'Maths et Animath.

10. Date des prochains CA et possibilité d'utiliser la salle de visio-conférence de l'IHP

Les deux prochains CA auront lieu a priori le vendredi 02 octobre 2015 après-midi et le vendredi 08 janvier 2016 après-midi.

Dans la mesure du possible, une visio-conférence sera mise en place pour ces CA.

11. Divers

11.1. Elections 2015 des représentants au CA de l'IHP

Les résultats de l'élection des représentants au conseil de l'IHP sont notamment :

Elus pour le collège rang A UPMC :

- Francois Bolley
- Anne-Laure Dalibard

Elues pour le collège rang B UPMC :

- Agathe Guilloux
- Claire David

Elus pour le collège rang A Hors UPMC :

- Grégoire Allaire
- Véronique Maume-Deschamps
- Ellen Saada

Elus pour le collège rang B Hors UPMC :

- Jimmy Lamboley
- Mathilde Mougeot
- Grégory Schehr

11.2. Projet d'arrêté sur le doctorat

Edwige Godlewski a accepté de représenter la SMAI pour envisager l'écriture d'un texte commun relatif au projet d'arrêté sur le doctorat lors d'une réunion organisée à l'initiative de la Société Informatique de France (SIF) et avec la SMAI, la SFdS, la SMF, la Société Française de Physique (SFP), la Société Française d'Optique (SFO), la Société Chimique de France (SCF), et la Société Professionnelle des Enseignants et Chercheurs en Informatique de France (Specif-Campus).

Des discussions suivies et très riches entre les sociétés impliquées et notamment la SMAI sur le contenu de ce texte sont encore en cours.

11.3. Plaquette à destination des CPGE

La mise en place de la plaquette à destination des CPGE, pour laquelle la SMAI et la SFDS ont été sollicitées par Charles Torossian (Inspecteur Général de l'Éducation nationale), est en cours de finalisation. Son objectif est d'attirer les élèves de CPGE vers les masters de mathématiques des universités, et le concours de l'agrégation, en parlant aussi des métiers.

11.4. Refonte du site web de la SMAI

Une discussion s'est engagée au sujet de la rénovation du site, sur les aspects techniques mais aussi sur l'affichage à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté. Un groupe de réflexion a été mis en place pour rédiger un cahier des charges précis avant de faire des demandes de devis auprès d'entreprises spécialisées.